



Dans toute la France des associations demandent un moratoire sur l'éolien terrestre, maritime et les champs solaires en zone agricole

Une urgence économique, énergétique, sociale et environnementale

- Le samedi 24 mai 2025 les associations et élus de 42 départements ont transmis aux préfets et présidents du Conseil départemental une demande de moratoire immédiat sur l'éolien terrestre, l'éolien en mer et les champs solaires en zone agricole.
- Ce moratoire est urgent car la surproduction de l'éolien et du solaire – notamment durant le pic solaire - représente un coût croissant pour les Français, et que plus de 30 GW de projets, soit près de la moitié de la capacité installée depuis 20 ans, sont déjà autorisés ou en cours d'instruction. Si ces projets étaient réalisés ils iraient amplifier dramatiquement la surproduction et les coûts inhérents.

Un dramatique constat pour l'économie et la compétitivité de la France

L'augmentation du coût de l'électricité depuis 15 ans, le **gaspillage d'argent public** dû à la création d'un 2nd système électrique inutile et aux indemnités des promoteurs pour arrêter leurs installations de production, **les impacts en termes de fiabilité et de sûreté sur le réseau RTE et ENEDIS** et sur les réacteurs nucléaires **exigent un moratoire immédiat**.

Le changement de cap, avec l'inversion des priorités d'injection sur le réseau, à partir du 1^{er} avril 2025 impose de stopper tout nouvel appel d'offre sur les énergies électriques intermittentes.

Des solutions plus écologiques que les énergies électriques intermittentes existent

Les solutions d'énergies thermiques renouvelables et pilotables (*géothermie de surface, pompes à chaleur, biogaz, biocarburants, solaire thermique, boucles de chaleur*) ainsi que le photovoltaïque en grande toiture en autoconsommation collective ont été sélectionnées par 43% des conseils municipaux lors de la définition des zones d'accélération d'énergies renouvelables ; à l'inverse seulement 1% des zones ont été retenues pour l'éolien, et 3% pour l'agrivoltaïsme.

Les associations et élus ont commencé le 24 mai 2025 à échanger avec les habitants sur les places des mairies et les marchés, en présentant ces constats, le besoin d'une vraie stratégie solide pour les prochaines décennies.

Lancer une étude d'impact, assainir le marché, associer les territoires

La programmation pluriannuelle de l'énergie doit maintenant être fondée sur une analyse socio-économique et une étude d'impact des différents scénarios possibles, en prenant en compte toutes les externalités économiques et environnementales positives et négatives.

Il est nécessaire de mettre fin aux importantes subventions accordées aux promoteurs privés, de redonner la main aux collectivités locales pour organiser une commande publique, faire cesser le harcèlement exercé sur les élus locaux par un grand nombre de promoteurs de l'éolien et du solaire.

Un changement de cap immédiat est vital et nécessaire

Un changement de cap immédiat est vital et nécessaire ! C'est maintenant que les Français et les entreprises l'exigent pour baisser le coût de l'électricité, augmenter le pouvoir d'achat, réindustrialiser les territoires avec des énergies souveraines et durables et protéger l'environnement, notre patrimoine et notre santé.